

CONVOCATION POUR CONSEIL MUNICIPAL

M

Membre du Conseil Municipal est invité(e) à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 15 décembre 2022 à 18 heures
à la salle du conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Compte-rendu des décisions**
 - Adoption du procès-verbal de la séance du 06 octobre 2022
- 2) **ZAC BAS DU TEVELAVE**
 - Résiliation du contrat de Concession
 - Approbation du CRAC (Compte Rendu d'Activité au Concédant) de clôture au 30/11/2022
- 3) **Acquisition et portage par l'EPFR du terrain cadastre AD 473 situe au Tévelave**
 - Passation d'une convention d'acquisition foncière et de portage n° 01 21 03 entre la Commune et l'EPF Réunion.
- 4) **Cession foncière**
 - Parcelle AL723
- 5) **Désaffectation suivie du déclassement du domaine public de l'ensemble immobilier sise au 58 avenue du Général de Gaulle**
- 6) **Transfert de la compétence maîtrise de la demande en énergie au Syndicat Intercommunal D'électricité de La Réunion**
- 7) **Sentier rural**
 - Suppression pour inexistence physique
- 8) **Chemin rural – Parcelle AT422p**
 - Suppression du tracé cadastral
- 9) **Modification du champ d'application territorial du droit de préemption urbain de la Commune**

.../...

- 10) Modification du champ d'application de la délégation du droit de préemption urbain de Monsieur le Maire**
- 11) Délégation à l'établissement public foncier de la Réunion (EPF REUNION) de l'exercice du droit de préemption urbain sur une partie du territoire de la Commune**
- 12) Préemption**
 - Protection et valorisation du patrimoine
 - Création d'un espace historique, culturel et écologique à vocation touristique
- 13) Récupération des eaux pluviales du Complexe Sportif**
 - Acceptation et validation du plan de financement
- 14) RESSOURCES HUMAINES**
 - Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique Territoriale – Financement d'une aide au maintien dans l'emploi au titre de l'aménagement du véhicule personnel
- 15) Mise à la réforme de véhicules communaux**
- 16) CAUE – ADIL**
 - Renouvellement des conventions pour l'année 2023
- 17) Information du Conseil Municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire**

En Mairie, le 05 décembre 2022

Le Maire

Eric FERRERE